

marchés, et à reconnaître le nombre croissant d'intervenants majeurs. Cela est particulièrement important pour la stabilité macroéconomique et financière mondiale.

13. Il importe que les membres du G-7 se consultent étroitement et collaborent efficacement au chapitre des politiques macroéconomiques pour promouvoir une croissance non inflationniste et soutenue dans un climat de faible inflation, pour empêcher l'émergence de déséquilibres externes et internes importants et pour promouvoir une stabilité accrue des marchés des changes. Au fil des ans, nos ministres ont apporté plusieurs changements à la structure de leurs consultations afin de renforcer la coopération sur le plan des politiques, convenant notamment de consultations plus poussées avec le FMI.

14. L'expansion et l'intégration des marchés financiers mondiaux ont engendré à la fois d'importants débouchés et de nouveaux risques. Nous avons tous intérêt à faire en sorte que la communauté internationale demeure apte à gérer les risques inhérents à l'augmentation des apports de capitaux privés, à l'intégration accrue des marchés financiers intérieurs et au rythme accéléré de l'innovation financière.

15. Les événements survenus au Mexique en début d'année et leurs répercussions nous ont permis de voir la situation plus clairement. Nous nous réjouissons des améliorations récentes dans ce pays, ainsi que des progrès réalisés par un certain nombre d'économies en émergence.

16. Nous sommes d'avis qu'il est préférable de prévenir les crises. Pour ce faire, chaque pays doit avoir des politiques financières et monétaires saines. Mais nous devons également nous doter d'un meilleur système d'alerte avancée, de manière à pouvoir agir plus rapidement pour empêcher ou mieux gérer les chocs financiers. Ce système doit comprendre une surveillance efficace des politiques économiques nationales et de l'évolution des marchés financiers, ainsi qu'une meilleure diffusion de l'information aux intervenants concernés. À cette fin, nous prions le FMI :

- d'établir des délais-repères pour la publication en temps opportun de grandes données économiques et financières;
- de mettre en place une procédure pour que soient identifiés régulièrement et publiquement les pays qui s'y conforment;
- d'insister pour que les pays membres produisent en temps voulu des rapports complets sur des ensembles de données types, de fournir des conseils plus avisés à tous les gouvernements en matière de politiques et d'adresser des messages plus francs aux pays qui semblent éviter de prendre les mesures nécessaires.

17. Si les efforts de prévention échouent et qu'il y a crise sur les marchés financiers, les institutions multilatérales et les principales économies doivent, le cas échéant, pouvoir réagir rapidement et de façon coordonnée. Les mécanismes de financement doivent être adaptés à